

Commune de Val d'Arc

**Compte-rendu Conseil Municipal
Du vendredi 18 février 2022**

Personnes présentes : Rico José, Genon Hervé, Josyane Bazin, Richard Denis, Michelland Bruno, Bibollet Nicolas, Boivineau Myriam, Jabouille Martine, Jallifier-Verne Christelle, Legrand Alexandra, Manenti Rémy, Martinet Frédéric, Martinet Jacky, Paviet Laura, Perez Stéphanie, Rizzon Bruno, Genon Marie, Combet Claire

Personnes absentes excusées : Massuti Carole, Delwal Jean-Luc, Rizzon Bruno
(pouvoir donné à Richard Denis), Gachet Roger

Le Compte-rendu de la séance du 17 décembre 2021 est approuvé.

1- Débat d'orientation budgétaire

Aujourd'hui, les ressources communales dépendent principalement de la taxe sur le foncier bâti. Depuis la fusion, pour harmoniser les taux entre les deux communes de Randens et Aiguebelle, le taux appliqué à Randens augmente et celui d'Aiguebelle diminue. Pour le budget, il faut décider du nouveau taux à appliquer dans les deux communes : Gel du taux pour les deux communes ? Gel du taux pour Aiguebelle seulement ? Augmentation du taux pour les deux communes ?

Ce taux sera décidé lors du prochain conseil municipal.

2- Anticipation de paiements d'investissement

En attendant le vote du budget, le conseil municipal prend une délibération pour anticiper des paiements d'investissement.

3- Présentation de la médiathèque

Les deux salariées de la médiathèque, Marie Camille Perbet et Mélanie Guyodot, ont présenté au conseil municipal le bilan 2021 et les activités et le budget proposé pour 2022. En 2021, le budget de la médiathèque était de 4 000 € : 3 500 € pour l'achat de livres et 500 € pour les animations et l'équipement. Pour 2022, les activités de la médiathèque continueront avec une plus grande amplitude d'ouverture au public (16h30).

Mercredi	9h30-12h30 et 13h30-17h30
Jeudi	16-18h
Vendredi	14h30-18h
Samedi	14h30-18 h

Depuis début janvier, Mélanie Guyodot prend également en charge les animations à destination des scolaires. Pour permettre aux élèves d'emporter des ouvrages chez eux, elle a demandé une subvention de 2000 € à Savoie Biblio.

Pour 2022, la prévision de budget en fonctionnement est de 8 000 € et en investissement 3640.86 €.

Livres	5 000 €
abonnements	1 000 €
Équipements (étiquettes, protection des livres)	500 €
Animations (ateliers, contes, spectacles)	1 500 €
Budget en fonctionnement	8 000 €
Budget investissement (étagères et casiers livres)	3 641 €

Ce budget sera discuté lors du prochain conseil municipal.

4- Projets 2022

4.1 Travaux de sécurisation « entre 2 ponts »

Les travaux ont débuté le lundi 7 février. Il reste à finaliser la convention SDES pour l'enfouissement de la ligne électrique et Orange :

Convention SDES :

Participation SDES	23 243 €
Participation commune	15 044 €
Montant de l'opération	8 199 €

Cette convention est validée par le conseil municipal.

4.2 Réhabilitation bâtiment scolaire Randens

Deux sociétés ont fait une proposition pour une étude énergétique pour revoir le mode de chauffage du bâtiment scolaire de Randens.

Bruno Pozzuoli	3 000 €
ABAC	6 750 €

Le conseil municipal valide le devis du bureau d'études Pozzuoli.

4.3 Travaux école primaire Aiguebelle

Une proposition est faite pour effectuer au cours des vacances d'été une deuxième tranche de travaux de mise aux normes de l'école primaire.

Dans toutes les salles de classe où ce n'est pas encore le cas (salles 2, 3, 5) une deuxième ouverture doit être faite. Dans la salle 6 utilisée comme réfectoire depuis le covid, des travaux de réfection du plafond, des murs et du sol : dalle + carrelage sont envisagés. La mise en place d'une VMC pour les salles 6 et 9 est aussi à l'étude.

Des devis sont en attente.

4.4 Projet de la cour d'école d'Aiguebelle

Pour obtenir la subvention de l'agence de l'eau concernant le projet de végétalisation de la cour d'école de la primaire d'Aiguebelle, une étude complémentaire d'un montant de 1200 € sur l'évacuation des eaux pluviales est nécessaire.

Le conseil municipal accepte la réalisation de l'étude.

4.5 Enrobés rue des Chevaliers de Malte

Un projet de création d'un trottoir pour sécuriser l'accès piéton entre l'entrée des HLM et la RD 1006 est à l'étude. L'enrobé sur la rue des Chevaliers de Malte est à reprendre suite aux travaux d'assainissement.

Des devis sont en attente.

4.6 Travaux du cimetière d'Aiguebelle : deuxième tranche

Une deuxième tranche de travaux consistant à compléter les enrobés depuis le portail et évacuer les eaux pluviales est à l'étude. La commission travaux devra également décider si les autres allées doivent être goudronnées. Il faut également engazonner le jardin du souvenir. Des demandes de subvention seront faites à la DETR et au DSIL.

Des devis sont en attente.

4.7 Projet "contrat petite ville"

2 réunions de réflexion sur le contrat petite ville ont eu lieu : une avec le bureau d'études et la commission communale, l'autre avec les financeurs. Un relevé topographique est nécessaire pour envisager l'aménagement de la traversée du bourg. Le montant est de 6 800 €.

Le conseil municipal accepte la réalisation de l'étude.

5 Forêt communale RANDENS

La commune de RANDENS a adhéré il y a quelques années pour promouvoir la gestion durable de la forêt. Dans ce cadre, un contrôle a été effectué le 22/11/21.

Des travaux de 8 444 € subventionnés par la région à hauteur de 2533 € vont être réalisés pour le dégagement de semis d'arbres.

Le conseil municipal accepte la subvention.

6- Plans d'évacuation des bâtiments communaux

La commune a l'obligation de mettre en place dans les bâtiments communaux (écoles, salle des fêtes, mairies) des plans d'évacuation. Une demande de devis a été faite à la société Eurofeu. Il s'élève à 2 287.70 €.

Une délibération est prise par le conseil municipal pour accepter ce devis.

7- Convention Aura

Une convention est mise en place avec la région pour l'installation d'un abri-bus sur la commune, à la Pouille.

8- Personnel

Le centre de gestion a modifié les supports concernant les entretiens professionnels 2022.
Une délibération est prise par le conseil municipal pour accepter ces nouveaux supports.

Monsieur Barzan, employé technique de la commune a pris un congé solidarité de 3 mois du 22 février au 20 mai 2022.

9- Vente d'un lot du lotissement la Blancherie 2

Le dernier lot restant à vendre sur le lotissement de "la Blancherie 2" a trouvé acquéreur :
1 031 m² pour 72 170 €.

Une délibération est prise par le conseil municipal pour accepter cette vente.

10- Divers : informations diverses

Question posée sur le ralentisseur de "la Pouille" : le CM charge la commission de faire une proposition.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 30.

Fait à Randens le 28 Février 2022.

Le maire,

